



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice.....33
Présents.....27
Représentés.....6
Absents.....0

Séance n° 7

DELIBERATION N° 2015-DEL-FIN-97

Par suite d'une convocation en date du 9 décembre 2015, les membres composant le Conseil municipal de Chevilly-Larue se sont réunis au centre de loisirs rue Dericbourg, le 15 décembre 2015 à 19h00, sous la présidence de Madame Stéphanie Daumin, Maire.

Sont présents :

S. Daumin, A. Deluchat, H. Rigaud, L. Taupin, N. Boudon, P. Blas, C. Nourry, D. Lo Faro, C. Hervy, J.P. Homasson, N. Tchenquela, B. Lorand Pierre, R. Boivin, R. Roux, J. Ramiasa, C. Régina, H. Issahnane, G. Suazo, S. Nasser, K. Ouzit, F. Sans, P. Viceriat, L. Ponotchevny, T. Machelon, B. Zehia, Y. Ladjici, P. Komorowski

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121.17 du Code général des collectivités territoriales.

Absents ayant donné procuration :

H. Husson représentée par C. Regina
E. Lazon représentée par N. Boudon
M. Desmet représentée par A. Deluchat
A. Afantchawo représentée par P. Blas
V. Phalippou représenté par R. Roux
A. Dapra représentée par Y. Ladjici

La Présidente ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur Renaud Roux est désigné pour remplir cette fonction.

OBJET : FIXATION DES TARIFS MUNICIPAUX 2016

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article 2121-29 ;

Considérant la nécessité de revisiter les tarifs des activités calées sur l'année civile ;

Après avis de la commission municipale des finances, des investissements, du personnel, de la gestion du patrimoine ;

Ayant entendu son rapporteur, M. A Deluchat ;

Après en avoir délibéré ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A l'unanimité ;

Article 1 : Modifie, pour l'exercice 2016, les tarifs municipaux tels qu'ils figurent en annexe à la présente délibération.

Article 2 : Dit que les recettes afférentes seront imputées au budget 2016.

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits.

La Maire,

Certifié exécutoire compte tenu
de sa réception en Préfecture
par télétransmission le 18.12.2015
et sa publication le 18.12.2015



JEUNESSE

1 – Séjours ou mini-séjours

1.1– Séjour hiver / Séjour été et Mini-séjour acheté :

Le tableau ci-après indique la fourchette de prix du séjour en € pour une tranche de quotients donnée.

Grille

Quotients	Tarifs 2015
Q1	20% à 24%
Q2	25% à 29%
Q3	30% à 34%
Q4	35% à 39%
Q5	40% à 44%
Q6	45% à 50%
Sans quotient	80%

Une réduction de 25% est accordée à partir du 2^{ème} enfant si ce dernier participe à un séjour organisé par la commune.

1.2 – Mini-séjour construit avec et par les jeunes

Le tarif applicable se détermine comme suit :

33,33% du coût de revient supporté par la ville (coût du transport inclus sur la base du prix des transports en commun) arrondi à l'euro supérieur.

1.3 – Activités de loisirs

Le Service Municipal de la Jeunesse propose des activités auprès d'organismes de loisirs. Une participation correspondant au tiers du coût de la prestation est demandée.

2 – Ateliers spécialisés (participation trimestrielle) :

2.1 – Aide Éducative Périscolaire et autres ateliers spécialisés :

- tarif pour les chevillais : 18 €
- tarif pour les non-chevillais : 48 €

2.2 – Ateliers hip-hop et cirque

Grille

Quotients	Tarifs 2015
Q1	20% à 24%
Q2	25% à 29%
Q3	30% à 34%
Q4	35% à 39%
Q5	40% à 44%
Q6	45% à 50%
Sans quotient	80%
Hors commune	100%

Annexe à la délibération du Conseil Municipal du 15 décembre 2015 fixant les tarifs municipaux pour l'année 2016

3 - Studio de répétition

Tarifs 2016 (en euros)

	Forfait 2h	Forfait 10h	Forfait 20h	Forfait 30h
Chevillais	5	20	36	51
Hors commune	20	80	140	200

Un chèque de caution de 150€ est demandé lors de l'inscription.

4 – Pole jeunes adultes

Une participation de 50% est demandée aux usagers pour les frais concernant la billetterie. La prise en charge maximum par le SMJ pour un billet s'élève à 75€.

5 – Visite des institutions

Une participation de 20€, au titre des frais de ce déplacement, est demandée aux Collégiens et Lycéens participant aux visites des parlements de Strasbourg et Bruxelles.

ENSEIGNEMENT/ENFANCE

Séjour de vacances, mini séjour et séjour jumelage

Réduction de 25% accordée sur le prix indiqué ci-après à partir du 2^{ème} enfant si ce dernier participe à un séjour organisé indifféremment par le service Enfance ou par le service Jeunesse.

Grille

Quotients	Tarifs 2016	
Q1	20%	à 24%
Q2	25%	à 29%
Q3	30%	à 34%
Q4	35%	à 39%
Q5	40%	à 44%
Q6	45%	à 50%
Sans quotient	80%	
Hors commune	100%	

SPORTS

1 - Terrain d'entraînement ou gymnase (associations, clubs ou entreprises non chevillaises) :

Séance (séance n'excédant pas deux heures)	Tarifs 2016 en €
Diurne	54
Nocturne	66

Annexe à la délibération du Conseil Municipal du 15 décembre 2015 fixant les tarifs municipaux pour l'année 2016

2 - Forfait annuel pour un entraînement stade ou gymnase
(Associations, clubs ou entreprises non chevillaises) :

Séance par semaine n'excédant pas deux heures du 15/09 au 15/06	Tarifs 2016 en €
Club Comité d'entreprise locale	951
Club extérieur à la localité	1 333

3 - Compétitions sur stabilisé ou en gymnase
(Associations, clubs ou entreprises non chevillaises) :

forfait 2016
169 €

4 – Tennis

Courts	Tarifs 2016 en €
Par heure - Courts couverts	14
Par heure - Courts externes	9

5 – Locations des gymnases aux collèges et lycées

Lycée : une convention de mise à disposition de l'équipement est renouvelée chaque année.

Collège : Même fonctionnement pour les collèges, la mise à disposition de l'équipement fait l'objet d'une convention annuelle.

Il est proposé d'indexer les deux conventions sur une base de +1%.

6 - Piscine et équipements

Droits d'entrée à la piscine	Tarifs 2016 en €
Tarif plein à la séance (adultes)	3,20
Carte d'abonnement 10 tickets (adultes)	22,5
Carte d'abonnement 10 tickets hors commune (adultes)	30
Tarif réduit à la séance pour - de 16 ans, chômeurs, étudiants, retraités, militaires, familles nombreuses, employés communaux, handicapés	2,4
Carte d'abonnement 10 tickets tarif réduit (public concerné ligne ci-dessus)	15
Carte d'abonnement 10 tickets tarif réduit hors commune (public concerné ligne ci-dessus)	20.3
Carte annuelle d'abonnement (valable 1 an à partir de sa date d'achat)	97.4
Carte annuelle d'abonnement hors commune (valable 1 an à partir de sa date d'achat)	107,00

Annexe à la délibération du Conseil Municipal du 15 décembre 2015 fixant les tarifs municipaux pour l'année 2016

Carte 5 entrées du 15/07 au 30/08 (horaires spécifiques dans le cadre de l'opération été)	5
Tarif horaire d'utilisation pour les établissements scolaires du second degré et l'association retraite sportive	76

Sauna et bain de vapeur	Tarifs 2016 en €
Tarif plein pour une séance d'1 heure	7,80
Tarif réduit pour une séance d'1 heure pour les - de 16 ans, chômeurs, étudiants, retraités, militaires, familles nombreuses, employés communaux, handicapés	6,7
Abonnement de 10 séances	65.5

7- Restauration forum des sports

Prix d'un repas au forum des sports : 5,60€

8 - Boucles Chevillaises

	Tarifs 2016	Relais 2*5km	5km	10km	Marche 5km
Chevillais	Avant le jour des Boucles	4 €	5 €	8 €	5 €
	Sur place	5 €	9 €	10 €	9 €
Non chevillais	Avant le jour des Boucles	5 €	7 €	10 €	7 €
	Sur place	6 €	11 €	12 €	11 €

9 – Nuit de l'eau

Application du tarif réduit d'entrée à la piscine : 2.4€

RELATIONS PUBLIQUES - VIE ASSOCIATIVE

1 – Salle familiale Simone de Beauvoir

Utilisation	Forfait €
Habitants majeurs de Chevilly-Larue (Chèques de location et garantie signés par ces personnes)	
Créneau 9h - 17h	117
Créneau 18h - 4h	281
Créneau 9h - 4h	397
Créneau 9h - 21h*	228
Syndics de co propriétés pour assemblées générales	
Forfait de 4h	150 €
Forfait de 2h	80 €
Caution lors de l'inscription : 305€ pour les bris de matériel et mobilier, 305€ pour les frais de remise en état (ménage)	610

Annexe à la délibération du Conseil Municipal du 15 décembre 2015 fixant les tarifs municipaux pour l'année 2016

2 – Salle de quartier Léo Ferré, Jacqueline Auriol, gymnase Dericbourg et maison des associations Lucie Aubrac

Utilisation	Forfait €
Habitants majeurs de Chevilly-Larue (Chèques de location et garantie signés par ces personnes)	
Créneau 9h - 17h	117
Créneau 18h - 4h*	281
Créneau 9h - 4h*	397
Créneau 9h - 21h	228
Syndics de co propriétés pour assemblées générales	
Forfait de 4h	150 €
Forfait de 2h	80 €
Caution lors de l'inscription : 305€ pour les bris de matériel et mobilier, 305€ pour les frais de remise en état (ménage)	610

* Créneau proposé exceptionnellement

3. – Salles municipales.

Les associations de Chevilly-Larue, les représentations syndicales et les représentations politiques locales bénéficient d'une mise à disposition des salles municipales à titre gracieux.

4 – Tarifs des consommations et prestations alimentaires proposées lors des manifestations municipales.

Production en régie	Tarifs en €
Nature de la prestation	
Assiette composée	5,00
Barquette de frites	1,00
Soda/Jus de fruit (au verre)	1,00
Vin (au verre)	2,00
Bière (au verre)	2,00
Café (gobelet)	0,50
Bouteille eau Minérale (50cl)	0,50
Repas complet	15,00

Annexe à la délibération du Conseil Municipal du 15 décembre 2015 fixant les tarifs municipaux pour l'année 2016

INSERTIONS PUBLICITAIRES

Un abattement de 30% est appliqué sur les tarifs publicitaires au bénéfice des commerçants et artisans dont le nombre de salariés est inférieur ou égal à 5.

1 – Révision tarifaire de l'ensemble des insertions publicitaires

1.1 BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES
Fixant les tarifs 2016 des insertions publicitaires
pour le journal Municipal de Chevilly-Larue
Tarifs H.T. en Euros
pour une parution en quadrichromie

1/16 page (55mmx25mm)	64	48	45	43	40	38
1/8 de page (92mm x 65mm)	202	162	150	141	131	96
1/4 de page (92mm x 135mm)	364	292	273	254	237	171
1/2 page (190mm x 135 mm)	601	481	451	421	391	252
1 page (208mm x 295mm)	1126	902	844	788	731	531
1 page 4 ^{ème} de couverture (208mm x 295mm)	1221	976	915	854	794	576

Montant de la T.V.A. : 20 %

Les supports sont fournis par l'annonceur

Annexe à la délibération du Conseil Municipal du 15 décembre 2015 fixant les tarifs municipaux pour l'année 2016

1.2 BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES
Fixant les tarifs 2015 des insertions publicitaires
pour l'agenda Municipal
Tarifs H.T. en Euros
pour une parution

dimensions	quadrichromie	bichromie	Noir et blanc
1/16 de page	365	330	300
1/8 de page	894	816	640
1/4 page	1330	1136	974
1/2 page	2081	1619	1457
1 page	3998	2916	2274

Montant de la T.V.A. : 20 %

Les supports sont fournis par l'annonceur.

1.3 BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES
Fixant les tarifs 2016 des insertions publicitaires
pour le guide de la Ville
Tarifs H.T. en Euros
pour une parution en quadrichromie

Dimensions	quadrichromie
1/16 de page	127
1/8 de page	324
1/4 page	633
1/2 page	1177
1 page	1991
4° page de couverture	2777

Montant de la T.V.A. : 20 %

Les supports sont fournis par l'annonceur.

Annexe à la délibération du Conseil Municipal du 15 décembre 2015 fixant les tarifs municipaux pour l'année 2016

1.4 BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES
Fixant les tarifs 2016 des insertions publicitaires
pour les publications municipales annuelles
Tarifs H.T. en Euros
pour une parution en quadrichromie

Dimensions	quadrichromie
1/16 de page	61
1/8 de page	195
1/4 page	350
1/2 page	642
1 page	1168
4 ^e page de couverture	1475

Montant de la T.V.A. : 20 %

Les supports sont fournis par l'annonceur.

1.5 BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES
Fixant les tarifs 2016 des insertions publicitaires
pour les publications municipales de type programme à partir de 2 pages
Tarifs H.T. en Euros
pour une parution en quadrichromie

Dimensions	quadrichromie
1/16 de page	43
1/8 de page	135
1/4 page	245
1/2 page	449
1 page	818
4 ^e page de couverture	1032

Montant de la T.V.A. : 20 %

Les supports sont fournis par l'annonceur.

Annexe à la délibération du Conseil Municipal du 15 décembre 2015 fixant les tarifs municipaux pour l'année 2016

1.6 BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES
Fixant les tarifs 2016 des insertions publicitaires
pour les plans de la Ville de Chevilly-Larue
Tarifs H.T. en Euros
pour une parution en quadrichromie

dimensions	quadrichromie	bichromie	noir & blanc
1/16 de page format fini	258	188	136
1/8 de volet format fini	824	646	469
1/4 de volet format fini	1147	984	790

Montant de la T.V.A. : 20%

Les supports sont fournis par l'annonceur.

ACTION SOCIALE - SANTE

1. Service de pédicurie au foyer des anciens (prix à la séance) :

Quotients	Tarifs 2016 en €	
Q1	4,94	à 8,03
Q2	8,04	à 10,96
Q3	10,97	à 14,24
Q4	14,25	à 15,59
Q5	15,60	à 16,73
Q6	16,74	à 17,21
Sans quotient	19,20	
Hors commune	21,54	

2. Repas pris au foyer des anciens ou à domicile (prix du repas) :

Repas au foyer/AREPA

Repas à domicile

Quotients	Tarifs 2016 en €	Quotients	Tarifs 2016
Q1	1,30 à 2,02	Q1	1,43 à 2,22
Q2	2,03 à 2,76	Q2	2,23 à 3,05
Q3	2,77 à 3,50	Q3	3,06 à 3,86
Q4	3,51 à 4,25	Q4	3,87 à 4,68
Q5	4,26 à 5,00	Q5	4,69 à 5,50
Q6	5,01 à 5,78	Q6	5,51 à 6,34
Sans quotient	6,54	Sans quotient	7,04
Hors commune	7,16	Hors commune	7,88

Pour les repas au foyer des anciens, le prix d'une boisson (café ou ¼ de vin) est de 0.65 €.

3. Service des aides à domicile (tarif horaire)

Quotients	Tarifs 1 personne en € en 2015 hypothèse 1	Tarifs couple en € en 2015 hypothèse
Q1	1,10 à 1,21	1,43 à 1,54
Q2	1,22 à 2,09	1,55 à 2,75
Q3	2,10 à 2,44	2,76 à 3,2
Q4	2,45 à 5,76	3,21 à 7,51
Q5	5,77 à 10,53	7,52 à 13,64
Q6	10,54 à 14,32	13,65 à 18,54
Sans quotient	15,89	20,43
Hors commune	7,88	7,88

Le dépassement des prises en charge et interventions ponctuelles est indexé sur le tarif allocation personnalisée d'autonomie.

4. Cours de langue française (à l'année) :

Les frais d'inscription sont constitués d'une cotisation annuelle de 15€ puis une participation de 5.2€ par trimestre.

Annexe à la délibération du Conseil Municipal du 15 décembre 2015 fixant les tarifs municipaux pour l'année 2016

5. Sortie des familles

Catégorie	Prix en €
Plus de 16 ans	10
De 6 à 16 ans (25 ans si étudiant)	5
Moins de 6 ans	Gratuit
Chomeur- RSA	6

Le paiement est effectué à l'inscription.

ETAT CIVIL

Concessions	Tarifs 2016 en €
Décennale adulte	134
Décennale enfant	70
Trentenaire	713
Cinquantenaire	1648

Taxes funéraires	Tarifs 2016 en €	
Taxe d'inhumation	53	
Droit de séjour en caveau provisoire		
	1 ^{er} mois	32
	Jours suivants	3,5

DIVERS

1 - Reproduction de documents par les photocopieurs et les imprimantes mis à la disposition du public

1.1 - Médiathèque Boris Vian

Gratuité des impressions et des copies dans la limite de 10 unités.

1.2 – Accueil hôtel de ville

- document 0,20 € la photocopie (monnayeur)

2 - Tarif pour la non restitution des documents ou tout support media empruntés à la Médiathèque Boris Vian

La non restitution des emprunts à la médiathèque entraîne le remboursement au prix d'achat de ces derniers.

Les DVD étant soumis à des droits spécifiques, un forfait de 30 € est demandé.

3 – Médiathèque

Tarif unique de 1€ pour la vente de documents/livres.

4 - Tarif de participation aux frais du composteur

Afin de financer la mise à disposition de bacs, une Eco participation est demandée à hauteur de 15€.

5 - Tarif de locations des jardins familiaux

Les tarifs d'occupation des jardins familiaux demeurent inchangés à 20cts/m2.

6 - Tarif de la redevance spéciale sur les déchets industriels et commerciaux

Le tarif à la tonne est fixé à 240 €.

7 - Marché forain

Tarifs 2015 en €

Le mètre linéaire de façade et pour une profondeur maximale de deux mètres

Commerçants abonnés 2.31€ HT

Commerçants non abonnés 2.84€ HT

Redevance d'animation et par séance 2.1€ HT

8 Marché de Noël

Exposants artisans :

1 stand : 120€

2 stands : 180€

Annexe à la délibération du Conseil Municipal du 15 décembre 2015 fixant les tarifs municipaux pour l'année 2016

Emplacement sans stand : 80€

Commerçants Chevillais :

1 stand : 100€

2 stands : 150€

Associations Chevillaises : gratuit

9 - Droits de voirie

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : proposition de tarification 2016	
Commerces sédentaires	par an
A/étagères, vitrine mobile, rotisserie, présentoir	60€ par mètre linéaire pour 0,6 m de saillie avec majoration par saillie supplémentaire de 0,2 m ou fraction de 0,2m
B/stop-troitoirs (menu, drapeaux...)	50€ l'unité 150€ les deux unités
C/Terrasse ouverte	15€/m ²
D/Terrasse semi-fermée	35€/m ²
E/Terrasse fermée	60€/m ²
Commerces ambulants	
A/camion mobile (food truck)	40€ par séance
B/commerces abonnés au marché	120€ par an pour les jours en dehors des jours de marché
C/bulle de vente immobilière	150€/m ² /trimestre
Chantier	
A/benne, échafaudage, palissade, bungalow, cabane de chantier	15€/m ² par semaine à compter de 3 jours d'occupation
B/réservation ou immobilisation de places de stationnement	15€/place par semaine à compter de 3 jours d'occupation

10 - Parking Cœur de ville

0 à 2 h = gratuit

De 2 à 3 h = 0.50€

De 3 à 4 h = 1€

4 h et plus = 30€

11 - Taxe de séjour

catégories d'hébergement	tarifs par personne et par nuitée	Tarifs 2016
hôtels de tourisme 4 étoiles luxe et hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 et 5 étoiles et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes	entre 0,65€ et 1,50€	1,20€
hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes	entre 0,50€ et 1,00€	0,85€
hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances de catégorie grand confort et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes	entre 0,50€ et 0,90€	0,80€
hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances de catégorie confort et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes	entre 0,20€ et 0,75€	0,60€
hôtels de tourisme classés sans étoile et tous les autres établissements de caractéristiques équivalentes	entre 0,20€ et 0,40€	0,40€
terrains de camping et terrains de caravanage 3 et 4 étoiles ainsi que tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes	entre 0,20€ et 0,55€	0,50€
terrains de camping et terrains de caravanage 1 et 2 étoiles ainsi que tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20€	0,20€